



MOTION

DYSFONCTIONNEMENT DE LA TELEPHONIE FIXE ET INTERNET D'ORANGE EN PAYS BEAUME DROBIE

Depuis plusieurs années, de nombreux élus des communes du Pays Beaume Drobie interpellent les divers pouvoirs publics au sujet des dysfonctionnements du réseau téléphonique fixe et internet en zone rurale.

Les élus sont démunis et désemparés face aux difficultés rencontrées par leurs administrés et usagers dont la situation impacte la sécurité des personnes isolées, souvent âgées mais aussi le tissu économique de notre territoire.

Devant cette situation qui n'en finit pas de se dégrader et ne constatant aucune amélioration sérieuse dans la prise en compte et le traitement de ces pannes récurrentes,

les Maires et les conseillers communautaires des 19 communes réunis en conseil le 25 avril 2019 veulent faire entendre collectivement leur mécontentement et leur exaspération au sujet des dysfonctionnements répétés et récurrents des réseaux de téléphonie fixe et internet dans l'ensemble des communes du Pays Beaume Drobie.

Les élus du Pays Beaume Drobie constatent :

- que les ruptures des réseaux fixe et internet sont de plus en plus fréquentes sur la quasi-totalité du territoire,
- que les délais de remise en service sont trop longs et atteignent des durées inacceptables pour les usagers,
- que ces ruptures ne sont pas forcément liées à des événements extérieurs (orages, détériorations accidentelles, etc) mais relèvent d'un état déplorable du réseau cuivre desservant la grande majorité des usagers.
- que les usagers ont de très grandes difficultés à obtenir des informations de la part d'Orange, gestionnaire du réseau.
- que, lorsqu'elles existent, ces informations, notamment sur les délais de remise en service sont très souvent démenties par les faits et les délais constamment rallongés.
- que les élus municipaux sont de plus en plus sollicités par les usagers pour intervenir auprès d'Orange afin d'obtenir des informations et accélérer le processus de remise en état du service.

Les élus du Pays Beaume Drobie souhaitent attirer l'attention des pouvoirs publics et d'Orange sur les conséquences les plus flagrantes de cette situation.

- La sécurité des personnes peut se trouver menacée lorsqu'elles sont privées de ce qui constitue la seule façon pour elles de donner l'alerte en cas de besoin, notamment les dispositifs de téléassistance sont neutralisés

- Les activités professionnelles et personnelles sont souvent fortement perturbées lorsqu'elles dépendent de ces services et la quasi-totalité des activités nécessite un accès au réseau internet.
- Le sentiment d'abandon, d'isolement, de déclassement est fortement accru pour ceux qui vivent ces situations.
- L'attractivité, l'image de nos communes et territoires sont fortement dégradées par ces phénomènes.
- Les efforts en matière de très haut débit, de développement de la téléphonie mobile 4G, le déploiement de la fibre optique qui devraient susciter optimisme et fierté de nos concitoyens sont largement dévalorisés par l'insatisfaction récurrente du besoin primaire que constituent la téléphonie fixe et l'internet.

Cette situation résulte de choix antérieurs concernant les technologies de communication faits par l'opérateur historique et les pouvoirs publics en place.

Cependant, les élus du Pays Beaume Drobie ne peuvent accepter que la situation actuelle perdure voire s'amplifie dans les mois et années à venir en attendant que des solutions alternatives au cuivre soient opérationnelles localement.

En conséquence, les élus du Pays Beaume Drobie demandent :

- que les obligations de l'opérateur historique en matière de service universel soient respectées afin qu'aucun usager ne connaisse plus de coupures répétées et trop longues du service de téléphonie fixe et par conséquent d'internet.
- que des dispositifs d'information pour les usagers et les élus soient effectifs afin qu'une communication fiable puisse s'établir dans la durée.
- que le Pays Beaume Drobie comme le reste du Département de l'Ardèche ne subisse plus la dégradation du service public de téléphonie et les conséquences des défaillances de l'opérateur pour les habitants et les acteurs économiques,